



Service de l'édilité  
Constructions

**Demande d'autorisation de construire – Construction de deux garages semi-enterrés, réaménagement des places de parc existantes avec la création de deux places de parc supplémentaires et d'un mur de soutènement en enrochement, Nendaz**

**Titre du projet de construction**

Construction de deux garages semi-enterrés, réaménagement des places de parc existantes avec la création de deux places de parc supplémentaires et d'un mur de soutènement en enrochement

**Numéro pour consultation eConstruction**

f7cb701f

**Requérant et auteur des plans**

AMV Masserey & Voide SA

**Parcelle**

20613 du plan 178 MC au lieu-dit Baar

**Coordonnées**

2'591'698 1'117'014

**Propriétaire**

PPE Immeuble Balcon du Rhône par Gepimmo SA

**Affectation de la zone**

H80 centre villageois

**Moyen de droit / Consultation**

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

**Point de contact**

Commune de Nendaz  
Route de Nendaz 352  
1996 Basse-Nendaz

**Délai de mise à disposition**

Expiration du délai : 13.04.2026



Service de l'édilité  
Constructions

**Demande d'autorisation de construire – Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec de nouvelles antennes pour les technologies 4G et 5G/APRZ, Nendaz**

**Titre du projet de construction**

Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec de nouvelles antennes pour les technologies 4G et 5G/APRZ

**Numéro pour consultation eConstruction**

4e2f4373

**Requérant**

Swisscom (Suisse) SA

**Auteur des plans**

Cablex AG

**Parcelle**

19657 du plan 164 MC (cadastre actuel : parcelle 26, folio RP) au lieu-dit Les Îles/Aproz (Nendaz)

**Coordonnées**

2'589'709 1'117'089

**Propriétaire**

Carrosserie Intermarkes SA

**Affectation de la zone**

H60 mixte / Zone réservées

**Moyen de droit / Consultation**

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

**Point de contact**

Commune de Nendaz  
Route de Nendaz 352  
1996 Basse-Nendaz

**Délai de mise à disposition**

Expiration du délai : 13.04.2026



Service de l'édilité  
Constructions

---

**Demande d'autorisation de construire – Construction d'un jardin d'hiver non chauffée, Nendaz**

**Titre du projet de construction**

Construction d'un jardin d'hiver non chauffée

**Numéro pour consultation eConstruction**

8fa2971b

**Requérant et auteur des plans**

BTA SA

**Parcelle**

1835 du plan 21 MC au lieu-dit Tsamparrô/Haute-Nendaz

**Coordonnées**

2'588'924 1'115'216

**Propriétaire**

Corazon Balleza Longhi

**Affectation de la zone**

H30

**Moyen de droit / Consultation**

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

**Point de contact**

Commune de Nendaz  
Route de Nendaz 352  
1996 Basse-Nendaz

**Délai de mise à disposition**

Expiration du délai : 13.04.2026

Basse-Nendaz, le 13.03.2026

**L'Administration communale**